



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

AGIR 3

Mars 2025

ÉLECTION

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES SALARIÉS ACTIONNAIRES

Pour soutenir un partage attractif, équilibré et raisonnable de la valeur créée

Il s'agit de trouver un équilibre acceptable pour répartir la richesse créée dans l'intérêt de toutes les parties prenantes de l'entreprise.

Les salariés actionnaires doivent avoir un retour raisonnable de leur placement tout en préservant des marges de manœuvre pour les investissements du groupe privilégiant le long terme pour une politique industrielle, ainsi qu'une juste rémunération du personnel, partie constituante de l'entreprise :

- Grâce à une distribution de dividendes équilibrée, rémunératrice de performance pour votre placement dans le capital de l'entreprise.
- Grâce à des dividendes majorés de 10% pour récompenser les actionnaires fidèles.



La CFDT est attachée à l'existence d'accords d'intéressement et/ou de participation au sein du groupe et de ses filiales. Elle a pris tout sa place pour le nouvel accord triennal d'intéressement 2024,2025,2026 en proposant :

- D'une part de faire bouger les curseurs sur la structure même de l'attribution d'enveloppe
- D'autre part en obtenant des cibles d'objectifs atteignables permettant la surperformance grâce à votre engagement.

Élu pour 4 ans, avec des propositions responsables, cohérentes et argumentées, une présence assidue au Conseil d'Administration et en tant qu'administrateur représentant les salariés actionnaires, nous nous engageons à vous faire un retour régulier de notre action !



Soutenu par :



VOTEZ POUR LE BINÔME



Nadia Zak Calvet
Marc Maouche

DU 31 MARS AU 4 AVRIL

AGIR pour vous représenter !

Toutes nos actus, réseaux, contacts et l'adhésion sont à l'intérieur de ce QR code !

